

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
 Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
 (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SWISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSLI & C^o, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses ; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace : Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne. Pour le canton 10 cent. la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Nouvelles suisses

Berne

L'assemblée des actionnaires de la Banque fédérale, réunie samedi, à Berne, a approuvé le rapport de gestion et les comptes pour 1884. Le bénéfice net est de 507,265 francs qui est versé au fonds de réserve ; en conséquence, il ne sera payé aucun dividende. L'assemblée reconnaît à l'unanimité que la gestion et le travail des employés ont été excellents. Le conseil d'administration a été confirmé à l'unanimité, ainsi que les deux censeurs, MM. le colonel Grandjean et le conseiller national Karrer.

**

Lundi matin devait paraître devant la Cour criminelle de Bienne un jeune homme d'Orpund, nommé Jaggi, accusé et convaincu de faux en écritures privées ; mais, un moment avant la comparution, il profita de la nonchalance du geôlier et réussit à s'évader. La gendarmerie, lancée aussitôt à ses trousses, l'arrêta aux environs du café Bellevue.

Cette évasion n'a très probablement pas constitué des circonstances atténuantes pour sa cause, car la Cour l'a condamné, peu d'instants après sa réintégration dans les prisons, à 20 mois de détention correctionnelle.

Zurich

Dimanche, le peuple zurichois a accepté la loi sur la pêche par 24,494 oui contre 15,366 non. Il a repoussé par contre une demande d'initiative exigeant l'abrogation de la loi phylloxérique.

Zoug

Le gouvernement de ce canton espère pouvoir solder cette année-ci le reste de la dette d'Etat et abaisser du 20 0/0 la cote des impôts. Cet heureux résultat a été obtenu quoique la subvention payée pour l'établissement de chemins de fer, la construction d'un bâtiment destiné aux autorités cantonales et celle d'un pénitencier aient absorbé environ un million de francs, somme tout à fait considérable pour un aussi petit Etat.

Thurgovie

Dans une petite habitation de Weinfelden sont logées actuellement cinq personnes liées par une étroite parenté qui comptent entre elles près de 400 ans, et qui toutes sont en parfait état de santé.

Vaud

Dimanche ont eu lieu dans le canton de Vaud les élections pour le renouvellement

du Grand Conseil. Le résultat en était prévu. Après les échecs successifs qu'il avait subis, le parti libéral était divisé et découragé ; il perd un grand nombre de sièges et ne sera plus représenté dans le pouvoir législatif que par une quarantaine de membres. Presque partout où il a lutté sérieusement, il a maintenu ses positions et il est assez probable que, sans les refus de candidatures et les abstentionnistes, les libéraux auraient obtenu un chiffre de représentants égal, sinon supérieur, à celui qu'ils avaient dans l'assemblée précédente.

**

Le jeudi 26 mars, jour de foire à Bex, cinq octogénaires de la commune de Bex, réunissant ensemble le nombre de 424 années, se trouvaient réunis comme par hasard et ont été fêtés par quelques amis du village.

**

On écrit d'Eclépens :

« Lundi 30 mars, j'ai rencontré devant le temple de La Sarraz, sortant de remplir leur devoir civique, un groupe de sept vieillards. Je me suis informé de leur âge, c'est avec empressement qu'ils me l'ont indiqué. Ils comptent 565 ans entre les sept. Puis là-dessus qu'ils entrent ensemble à la Croix-Blanche et entonnent leur chanson à tour de rôle. »

Genève

Le rapport de l'Hospice général pour 1884 est peu rassurant, car les recettes ne s'élèvent qu'à 340,000 fr., tandis que les dépenses s'élèvent à plus d'un demi-million. Aussi le déficit de 190,000 fr. en 1883 est en 1884 de 225,500 fr.

Le rapport indique comme l'une des causes qui augmentent les charges de l'Hospice le manque de prévoyance, le désordre moral, l'égoïsme et l'inconduite de mauvais parents, auxquels on est obligé d'enlever leurs enfants pour en charger cet établissement.

Quant aux recettes, les ventes de terrain ont été peu importantes cette année ; elles ont produit 103,000 fr. Des essais de réalisation d'immeubles de ville, vieux et démodés, sont restés absolument infructueux.

**

Le conseil administratif de la ville de Genève ouvre un concours pour un travail sur le questionnaire suivant :

1. Quelle doit être l'organisation d'une Ecole d'horlogerie suisse en présence de la fabrication mécanique et de la concurrence étrangère ?

2. Dans quelle mesure l'Ecole d'horlogerie doit-elle concourir à former des ouvriers ainsi que des ouvrières :

- a) pour le travail des fabriques ;
- b) pour les parties détachées ;
- c) pour quelques-uns des travaux de réglage ?

De quelle façon les classes supérieures de l'Ecole doivent-elles être organisées pour maintenir et développer la haute réputation du travail artistique de notre industrie nationale et pour faire progresser l'horlogerie au point de vue scientifique :

1^o pour le travail manuel ou celui fait à l'aide de machines ;

2^o pour les études avec ou sans le secours des établissements d'instruction existants ?

Quels sont les encouragements à donner et les mesures à prendre pour obtenir un travail régulier chez les élèves de toutes les classes ?

3. Quel est le meilleur mode pour assurer à l'Ecole le bon recrutement et la coopération de ses professeurs ?

4. Quels sont les meilleurs moyens pour maintenir une Ecole d'horlogerie en rapport :

1^o avec les fabricants ;

2^o avec les professeurs des établissements supérieurs de l'instruction publique ?

Quelle est la voie qu'elle doit suivre pour répondre d'un côté aux exigences pratiques de l'industrie et de l'autre aux exigences scientifiques de l'enseignement supérieur ?

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, le 30 mars.

Échec de Lang-Son.

A quand le châtiement ? Nous avions bien raison de demander, naguère, le châtiement de nos coupables gouvernants républicains et la mise en accusation de M. Jules Ferry. Nous écrivions, en effet, il y a trois jours : « Que la situation de notre corps expéditionnaire était des plus critiques et qu'il serait souverainement antipatriotique de le dissimuler au public » ; or, l'événement n'a pas tardé à venir corroborer nos assertions.

La dépêche du général Brière de l'Isle, arrivée, hier dimanche, à Paris, et annonçant cette fois, un véritable désastre, est tombée dans Paris comme un coup de foudre.

En apprenant que nos braves soldats, écrasés par la supériorité du nombre, avaient dû reculer devant les Chinois, et que le vaillant général de Négrier, blessé grièvement, avait été contraint d'évacuer Lang-Son, tout le monde s'arrachait les journaux sur les boulevards et chacun, en les lisant, ressentait une impression presque analogue à celle que produisit la nouvelle de nos premiers désastres de 1870.

LONDRES, 31 mars.

A la Chambre des Communes, lord Hartington dit qu'aucune information ne confirme que Osman-Digma ait envoyé un parlementaire à Souakim ; mais une dépêche du général Graham annonce que les rebelles ont évacué Tamaï et Hasheen.

Lord Hartington dit qu'il est peu désirable de discuter la question afghane, car des paroles imprudentes pourraient produire des effets fâcheux. Il ajoute que les armements ne sont pas une menace contre la Russie, mais des mesures de précaution.

PARIS, 31 mars.

Toutes les listes ministérielles publiées jusqu'à présent sont absolument fantaisistes. M. de Freycinet a vu aujourd'hui plusieurs personnages politiques, notamment MM. Sadi-Carnot et Spuller. Il n'est pas probable que des membres de l'ancien cabinet fassent partie de la nouvelle combinaison. M. de Freycinet fera dans la soirée à M. Grévy une réponse définitive.

ROME, 31 mars.

Sa Sainteté a reçu en audience solennelle l'E^me cardinal Louis Oreglia di Santo

Il aurait fallu entendre le concert de récriminations contre les hommes néfastes qui dirigent, en ce moment, les destinées du pays et dont la coupable imprévoyance, après avoir compromis la vie de nos soldats, compromis, aujourd'hui, l'honneur et la prospérité de la France !

A l'heure actuelle, le même sentiment d'indignation et de réprobation est certainement éprouvé partout où bat encore un cœur vraiment français.

Dans l'angoisse de notre patriotisme, nous ne trouvons pas d'expression assez dure pour qualifier la conduite de cette Chambre infâme qui se prosternait, samedi, aux pieds d'un Ferry, pendant que le sang de nos enfants coulait abondamment sur les champs de bataille du Tonkin et que notre héroïque armée expéditionnaire était contrainte de reculer devant un ennemi cent fois supérieur en nombre !

Les 259 mamelucks qui, dans l'interpellation Granet, qui a été discutée samedi à la Chambre, ont approuvé M. Jules Ferry, méritent d'être flagellés par le peuple et d'être envoyés devant les bataillons chinois pour servir de rempart à nos glorieux soldats, victimes, hélas ! de leur devoir !

Opportunistes et républicains de toute nuance ! prosternez-vous humblement devant votre idole ministérielle et contemplez en même temps votre ouvrage !

C'est bien le moment de faire votre mea culpa et de prendre des mesures de salut public, quand le mal a accompli son œuvre !

Il est bien temps d'écartier momentanément vos intérêts électoraux pour penser à l'intérêt général, quand le pays porte le deuil de ses enfants indignement sacrifiés ! Il est bien temps, enfin, de voter des millions et l'envoi de puissants renforts, quand il est trop tard et que notre corps expéditionnaire tout entier est enveloppé par l'ennemi triomphant !

Quoi que vous fassiez, vous ne pouvez plus, maintenant, échapper à la vindicte publique, aux responsabilités que vous avez encourues !

Vous êtes tous de complicité dans les nouveaux malheurs qui frappent la patrie et vous avez tous de terribles comptes à rendre à vos électeurs que vous avez trompés et qui, espérons-le, vous comprendront bientôt dans un même sentiment de réprobation générale. Et ce sera justice ! !

Le principal organe du centre-gauche, le Journal des Débats, écrit :

« Ce sont les résolutions précipitées, adoptées sous l'influence du moment et sans songer au lendemain, qui ont tout gâté dès le début. Coup de tête, l'impondérable désaveu infligé à M. Bourée. Coup de tête, la marche sur Lang-Son au mois de juin de l'année dernière. Coup de tête, le langage tenu à la Chine après l'affaire de Bac-Lé. Coup de tête, l'équipée de Formose. Monsieur le président du conseil l'a dit très justement, trop justement : les événements ont constamment conduit notre politique. On voit où ils nous ont menés. Il est temps de changer de méthode et de réfléchir avant de décider. »

Samedi, sur 19 voix de majorité, il y avait 16 voix de ministres et de sous-secrétaires d'Etat... Combien de voix M. Ferry obtiendra-t-il

Dépêches télégraphiques

PARIS, 1^{er} avril.

M. de Freycinet a conféré dans la soirée de hier avec M. Grévy, mais il n'a pas encore donné de réponse définitive.

PARIS, 1^{er} avril.

L'Officiel annonce que les généraux de brigade Jamais et Munier sont envoyés au Tonkin.

LONDRES, 1^{er} avril.

Une dépêche du général Graham annonce que l'ennemi a évacué Tamaï et Hasheen.

PARIS, 31 mars.

Des ordres ont été donnés pour expédier immédiatement au Tonkin 8000 hommes d'infanterie, six batteries d'artillerie et un escadron de spahis. Le projet de formation d'un corps de 50,000 hommes est subordonné au vote des crédits par la Chambre.

La Compagnie transatlantique offre de transporter 10,000 hommes en 35 jours. Les embarquements auraient lieu du 4 au 9 avril.

PARIS, 31 mars.

La Chambre a voté à l'unanimité un premier crédit de cinquante millions pour le Tonkin, se réservant de voter un crédit ultérieur après la constitution du nouveau cabinet.

PARIS, 31 mars.

Le Sénat a adopté à l'unanimité, sans discussion, le crédit de 50 millions voté par la Chambre.

PARIS, 31 mars.

Le Paris constate que, malgré les demandes pressantes du gouvernement, aucune dépêche n'est arrivée hier du Tonkin.

PARIS, 31 mars.

Un télégramme au Temps, daté d'Ha-Noï 30 mars, dit : Les difficultés de ravitaillement ont obligé la brigade Négrier, cantonnée à Lang-Son, de se replier sur Than-Moi et Dong-Song. Nos positions sont bonnes et le ravitaillement est assuré ; le moral des troupes est excellent, mais l'envoi de renforts est urgent pour arrêter l'invasion et les intrigues de la cour de Hué.

Stefano, évêque de Palestrina, nommé camerlingue de la Sainte-Eglise romaine, dans le Consistoire secret du 27 mars. Son Eminence a prononcé la formule du serment prescrit par les Constitutions apostoliques, et touché de son front le livre des Saints-Evangiles qui reposait sur les genoux du Saint-Père.

Le Pape lui a ensuite livré, avec la formule traditionnelle, la férule, insigne de sa nouvelle dignité, symbole d'autorité et de juridiction.

ROME, 31 mars.

Les Eminentissimes cardinaux qui composent la Sacrée-Congrégation des Rites ont tenu séance au Vatican.

Entre autres questions, l'E^me cardinal Bartolini, préfet, a proposé, en qualité de cardinal *ponent*, l'introduction de la cause de béatification et de canonisation du vénérable serviteur de Dieu Glicerio Landriani, de la Congrégation des écoles pies.

Le vénérable était neveu de saint Charles Borromée.

Prochainement paraîtra le décret qui doit ouvrir à ce héros de l'enseignement chrétien le chemin qui mène aux honneurs des autels.

encore, après le récent désastre de notre corps expéditionnaire !

M. Ferry demande 200 millions, où les prendra-t-il, quand il y a un milliard engagé pour les écoles de l'athéisme ?

Je passais, hier, la soirée avec des généraux qui déclaraient énergiquement l'irritation causée dans l'armée par la légèreté et l'imprévoyance avec lesquelles le gouvernement avait engagé la guerre avec la Chine et fait décamer nos officiers et nos soldats.

Tout incroyable que cela paraisse, M. Ferry n'est pas, dit-on, sans conserver l'espérance de se maintenir au pouvoir. Ses amis représentent aux membres de la majorité qu'un nouveau cabinet ne soutiendrait pas leur candidature avec le même zèle qu'il peut le faire lui-même et qu'il est de leur intérêt de le maintenir. Il faut dire que la réussite d'une aussi audacieuse manœuvre est fort improbable.

M. Ferry voudrait que le général de Galliffet fût placé à la tête du corps d'armée qui va être envoyé en Chine, mais le ministre de la guerre, qui déteste M. de Galliffet, penche en faveur du général de Courcy. La chute du ministère va tout remettre en question.

P.-S. — Dès ce matin, les officiers de paix ont été mandés à la préfecture de police pour recevoir des ordres pour la journée. Les brigades centrales ont été envoyées au Palais Bourbon, au ministère des affaires étrangères et au Palais de la Bourse. La garnison de Paris est entièrement consignée. Jamais mesures d'ordre n'ont été prises avec autant de rigueur.

Au moment de fermer cette lettre, nous apprenons que le cabinet Ferry est renversé, après avoir été aplati par les apostrophes partant de tous les bancs de la Chambre. 325 voix contre 125 ont rejeté sa demande de crédit de 200 millions pour le Tonkin et lui ont refusé toute confiance. Enfin, ses plats valets se sont révoltés en présence du soulèvement de l'indignation publique.

La question de l'alcool en Hollande

La Chambre hollandaise a adopté, par 56 voix contre 4, l'ensemble du projet de modifications apportées à la loi sur les boissons alcooliques.

Voici les principales modifications apportées à la loi de 1881, en tenant compte des amendements adoptés ou repris par le ministère.

L'art. 1 défendait la vente des boissons fortes par quantités de moins de deux litres autrement que par une autorisation du collègue échevinal. Dorénavant toute quantité pourra être vendue, à condition que cela se fasse par bouteille, cruche, etc., hermétiquement fermées.

Ainsi, les commerçants chez lesquels se pratique le négoce combiné sont autorisés à vendre même la quantité d'une goutte, sans que la liqueur puisse être absorbée dans le magasin même. C'est une concession assez singulière que le ministre a dû faire à un amendement de M. Van der Kaay.

En dépit des instances de M. Van Houten, les confiseurs seront compris dans la catégorie du commerce combiné.

Par l'art. 2, la loi sur les boissons alcooliques décide que le nombre des cabarets sera proportionné au chiffre de la population.

« Des licences excédant le maximum fixé, dit le 3^e alinéa, peuvent dans certains cas être accordées par le collègue échevinal d'une commune, après autorisation des Etats-Députés, à publier dans le *Staats-Courant*. »

Le projet de modification demandait l'intervention du gouvernement pour décider en la matière; mais cette immixtion décisive a été repoussée sur la proposition de M. Schaepman.

Parmi les cas dans lesquels le droit de licence doit toujours être refusé, la loi indique le suivant : « Lorsque le postulant (car

chaque année l'autorisation doit être demandée par les intéressés) a été condamné deux fois en deans les deux dernières années pour violation d'un des articles de la loi. »

La commission des rapporteurs a proposé, par amendement, de ne pas ranger dans ces cas le fait de n'avoir pas dans le local, destiné au débit, une copie de la loi, et de ne pas avoir affiché à l'extérieur le mot *Verkoop*.

Ces deux espèces de contravention ne tombent pas moins sous l'application des mesures de rigueur qui les atteignent ailleurs.

Le paragraphe 12 de la loi révisée (modification de l'art. 17) infligeait un emprisonnement de 1 à 21 jours ou une amende de 0,50 fl. à 100 fl., entre autres à ceux qui, dans les locaux publics, servent des boissons fortes à un enfant de seize ans.

Les amendements ont modifié cet article de telle façon que les personnes exerçant la profession de cabaretiers se trouvent seules dans le cas d'encourir ces peines.

En effet, il n'est pas impossible que des stimulants soient administrés à l'occasion, dans des locaux publics, à des enfants pris d'un mal quelconque, et dès lors l'application de la loi pouvait frapper bien injustement.

Au cours des discussions, une question bien intéressante a été décidée par rapport à la propriété du droit de licence, c'est que ce droit s'attache à l'immeuble, sans que le propriétaire ait la faculté de l'enlever au locataire avant l'expiration du bail, en renonçant à ce droit.

Enfin, malgré les efforts multiples de M. Clercx pour faire remettre la mise à exécution complète de la loi jusqu'en 1890 ou du moins jusqu'en 1887, la Chambre a décidé que le dernier délai resterait définitivement fixé au 30 avril 1885.

Ainsi, après cette dernière date, les négociés combinés ont le droit de vendre des spiritueux, par n'importe quelle quantité, mais plus de les servir à boire.

Le réveil de l'Islamisme

Il paraît que le fanatisme musulman se réveille, les succès du Mahdi au Soudan encourageant ses coreligionnaires à persécuter les chrétiens. Voici les faits :

Les Turcs de Saïd, village voisin de Carabournou, à quelques heures de distance de Smyrne, ont décidé de massacrer les habitants orthodoxes de ce village. Heureusement, ils n'ont pas eu le temps de mettre leur terrible projet à exécution; les chrétiens, à la suite de quelques menaces, envoyèrent à Smyrne une députation de notables, qui est arrivée hier dans notre ville et qui, après avoir formulé ses plaintes, part aujourd'hui pour Saïd avec du renfort, et accompagnée du procureur impérial qui devra ouvrir une enquête sur les lieux.

Guerre du Soudan

Voici le texte d'une proclamation dans laquelle le Mahdi annonce son intention de se faire nommer calife :

« J'atteste devant Dieu et devant le prophète que j'ai pris le sabre non dans le but de fonder un empire terrestre, ni pour amasser des richesses ou posséder un somptueux palais, mais afin d'aider et de consolider les croyants de l'esclavage dans lequel les tiennent les infidèles et pour rétablir l'empire des musulmans dans son ancienne splendeur. Je suis donc décidé à porter ce

sabre de Khartoum à Berber. J'irai ensuite à Dongola, au Caire et à Alexandrie en rétablissant la loi et le gouvernement musulmans dans toutes ces cités. De l'Egypte, je me dirigerai vers la terre du prophète, afin d'en chasser les Turcs, dont le gouvernement n'est pas meilleur que celui des infidèles, et je rendrai à l'Islam la terre d'Arabie avec ses deux cités saintes. Fils d'Ismaël, vous pouvez vous attendre à me voir bientôt au milieu de vous armé du sabre de la foi. »

Le général Wolseley et son état-major sont arrivés le 27 à Dongola.

Le général est parti le 30 mars pour le Caire, accompagné des colonels Grove et Beresford et de Zohrab Bey.

Le bruit court, dans les cercles militaires du Caire, que le général Wolseley ira à Souakim.

On mande de Souakim au *Daily-News* que des émissaires rapportent que, à la suite des pertes qu'il vient de faire et qui s'élevaient à plus de 4000 hommes, Osman-Digma serait désireux de traiter avec le général Graham.

LE JOURNAL DE GORDON. — Le journal de Gordon, depuis son arrivée à Khartoum jusqu'au départ des steamers que la colonne Stewart a rencontrés au-dessus de Shendy, est actuellement en Angleterre. Rien n'égalait l'intérêt de ce récit auquel, selon l'habitude de sa correspondance, Gordon mêle des plans et des dessins.

Le gouvernement avait des raisons pour considérer ces mémoires comme papiers d'Etat et se réserver d'en faire l'usage qui lui conviendrait, mais les droits de la famille l'ont emporté. Les six livres composant le journal de Gordon sont entre ses mains, et elle va les publier, malheureusement après révision. On assure que le gouvernement anglais a imposé cette condition avant de livrer les papiers qui avaient été remis à lord Wolseley. Pour faire juger de l'utilité des retranchements à opérer, un journal anglais, la *Saint-James Gazette*, cite le passage suivant qui figure au journal à la date du 14 décembre, quinze jours avant la mort de Gordon :

J'imagine que la scène suivante se passe à Walmer Castle : — Entre lord Granville. — Il parcourt les journaux. — Khartoum tient toujours. — Il sonne pour faire venir son secrétaire. — Combien de temps Gordon a-t-il dit qu'il pouvait tenir ? — Six mois, milord. — Comment se fait-il alors qu'il tienne depuis huit mois ! Il y a deux mois qu'il aurait dû livrer la place, que le diable l'emporte !

GUERRE DU TONKIN

Quelle est en réalité la situation des troupes françaises au Tonkin ? Voici comment la résume la *République française*, qui est placée pour être bien informée, et qui n'a aucun intérêt à la présenter plus mauvaise qu'elle n'est :

« Deux routes mettent la Chine en communication avec l'intérieur du Tonkin : l'une suit la vallée du fleuve Rouge, l'autre part de Lang-Son. Si l'on prend Hanoi comme centre, ce sont deux rayons qui forment entre eux un angle droit. A l'extrémité de chacun de ces rayons, « les Chinois, disions-nous l'autre jour, exercent une poussée redoutable. » Nous aurions pu dire : formidable. Il paraît que chacune de leurs armées s'élevait à près de 40,000 hommes.

« Du côté de Lang-Son, ils ont essayé de nous surprendre la semaine dernière, dans la nuit de dimanche; lundi et mardi, Négrier a pris l'offensive contre eux, mais a dû battre en retraite. Mercredi, il les at-

tendit vainement en face de la Porte de Chine. Jeudi, semble-t-il, ils débouchèrent dans la plaine de Lang-Son. Le général de Négrier fut blessé grièvement, et le colonel Herbingner prit le commandement de la brigade. Ce jour-là, ou le lendemain vendredi — nous ne savons pas au juste — se trouvant sans munitions, il dut évacuer non seulement le village de Kiltua, qui est en avant de Lang-Son, au delà de la rivière, mais Lang-Son même. Nous y étions depuis six semaines, depuis le vendredi 13 février.

« Ainsi nous avons eu cette double infortune d'avoir un de nos meilleurs généraux mis hors de combat, — pour peu de semaines, nous l'espérons bien, — et de perdre un poste très important que nous avions eu tant de peine à conquérir. La cause de ce malheur, c'est le manque de munitions. Déjà devant Bang-Bo le manque de munitions avait amené l'échec de Négrier. Il y a là quelque chose de sinistre, car enfin comment veut-on que les soldats se battent si on ne leur fournit pas les moyens ? L'opinion publique sera disposée à se montrer fort sévère sur ce point. Nous devons toutefois faire observer qu'entre le delta et Lang-Son il y a six étapes extrêmement dures, par une sorte de mauvais chemin ou de sentier où l'on ne peut guère avancer qu'à la file indienne. Il faut d'ailleurs des douzaines de mulets pour l'approvisionnement d'une seule pièce d'artillerie.

« Le colonel Herbingner a ramené ses troupes par le chemin que l'on avait suivi en allant à Lang-Son et qui est parallèle à la route mandarine. De Dong-Son il domine les voies, et, s'il le fallait, il pourrait se retirer sur Bac-Ninh, soit par Chu, soit par Kep, deux points que le général Brière a fortement occupés. La brigade ne court donc aucun danger. On remarquera que jusqu'ici les Chinois paraissent n'avoir pas dépassé Lang-Son. Le *Times* nous racontait hier que leur général avait reçu l'ordre de reprendre cette ville sous peine d'être décapité. Peut-être s'en tiendra-t-il là ? Nous n'en répondons certes pas ! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a pas inquiété la retraite de nos troupes et que celle-ci s'est opérée dans un ordre parfait.

« Passons maintenant à l'autre rayon, à l'autre route qui aboutit de Chine à Hanoi, celle du nord-ouest. Il y a là deux vallées qui se touchent presque dans leur cours inférieur, celle du Fleuve Rouge ou Song-Koi et celle de la rivière Claire. Sur la rivière Claire, nous tenons Tuyen-Quan, dont Brière de l'Isle a tout récemment fait lever le siège et où il a laissé la brigade Giovanninelli. Sur le Fleuve Rouge notre point extrême est Hong-Hoa. Brière de l'Isle préparait une expédition dans cette région lorsqu'a commencé la série d'échecs du nord-est, près de Lang-Son. Il s'agissait d'arrêter Pavillons-Noirs et Chinois, et de les refouler jusqu'au delà des premiers rapides dans la direction de Lao-Kai. Mais, là aussi, l'ennemi a pris l'offensive, ainsi qu'on pouvait s'y attendre d'après la première dépêche du général Brière de l'Isle.

« Le télégramme suivant du *Temps*, après un télégramme de l'*Agence Havas*, donne des renseignements sur une affaire qui a eu lieu dans ces parages :

Hanoi, le 27 mars, 3 h., soir.

« Le bataillon de zouaves commandé par le commandant Simon a attaqué, le 24 mars, des villages retranchés au nord de Hong-Hoa, où l'ennemi a opposé une forte résistance. Nous avons eu 6 tués et 6 blessés. Le commandant Mignot, avec le second bataillon de zouaves, remonte à Hong-Hoa.

« La baisse des eaux entrave la marche des canonnières. »

LES LURONS DE LA GANSE

Par Aimé GIRON

La foule comprit alors, car l'hôtelier glapissait toujours : « Main forte ! main forte ! » et dénonçait du doigt les deux jeunes montagnards. Agnés se pelotonnait effrayée, pendant que ses deux petites mains se cramponnaient au pommeau de la selle.

L'homme est dans les yeux un regard de souverain orgueil et, sur les lèvres, une grimace de profond dégoût. Dédaigneusement, de la main droite, qui serrait le manche du fouet il rebattait l'aile de son chapeau de feutre, et contre la calotte s'épanouit une large ganse blanche.

— Un Luron de la Ganse ! hurla soudain la multitude avec frénésie et en s'ébranlant toute entière. Un Luron de la Ganse !

Mais, lui, lâcha sa lanière de cuir et, dans un vaste brandissement de fouet enveloppant l'espace derrière lui, il sangla du même coup les visages en avant et la tête de son étalon.

— La montagne porte aussi bien la bruyère que le sapin, cria-t-il, et venez y voir ! Clic-clac et hop, le *Caracavou* !

A son nom et au claquement, le cheval bondit et partit forcé à travers la populace com-

pacte, renversée, piétinée, écrasée, affolée. En même temps, le montagnard jouait des deux éperons à la fois, rejouait du fouet avec un redoublement furibond et envoyait à cette multitude ahurie un geste d'audacieux défi. En trois élans, le cheval avait ouvert un sillon dans la foule; au quatrième, il galopait libre et ventre à terre, arrachant des quatre fers quatre étincelles aux cailloux de la rue pentueuse. C'était comme un ouragan vivant.

La populace écartée, non atteinte par le cinglement et revenue de sa stupeur, se lança torrentueuse après eux. Elle dévalait la rue en vociférant. Mais, à chaque bond, le *Caracavou* laissait à distance plus lointaine cette inutile et sauvage poursuite. En avant, personne n'osait s'opposer à ce groupe, — homme, femme et cheval — qui passait comme un boulet dans un tonnerre. Le cavalier trépanait des éperons avec une furie de boucher et remplissait l'air d'un pétilllement continu de coups de fouet, ensemble bravade et aiguillonement. Il se retourna enfin et, se soulevant sur ses étriers pendant que la jeune fille terrifiée se cramponnait plus énergiquement à la selle, il agita sa main armée du gourdin.

— Ah ! vous voulez la tête de l'un et vous arrêtez l'autre ! Il en reste un troisième, canaille ! Voici mon tour et vous aurez de mes nouvelles. Vive les Lurons de la Ganse et à bas la Nation !

Et, se rasseyant, il enfonça si profond ses molettes d'acier dans les flancs de la bête et lui lâcha dans les oreilles un si formidable cliquetis de cuir, que la bête, intrépide mais effarée, poussa un fol hennissement de douleur.

— Hop ! mon *Caracavou* !

On n'entendait, derrière les fugitifs, qu'un seul retentissement, les quatre sabots ferrés retombant à la fois sur le pavé.

En quelques secondes, la basse ville fut franchie à travers passants et promeneurs épouvantés et le cavalier Pierre Monjean, Agnés en groupe, devorait le grand chemin.

CHAPITRE VIII

L'AUBERGE DU PONT DE LA SAINTE

La ville d'Yssingaux prend sortie du côté de la montagne par son faubourg Pompée. Les logis, à partir de son vieil hôtel de ville gothique, décroissent de hauteur et de confortable avec le faubourg qui s'allonge, espace ses masures et meurt dans la campagne. Aussitôt, les labours, les prairies, les lambeaux de futaies règnent seuls et la solitude, le désert, la sauvagerie se succèdent jusqu'aux plus lointains horizons.

La route, qui conduit à Montfaucon, se déroule au travers, tortueuse et plonge dans des vallées, bientôt vallons, gorges enfin où les cours d'eau se tracent des lits sinueux jusqu'au Lignon. Cette route accentue progressivement la roideur de sa pente engagée dans les bois, avec un rempart de rocher à gauche et un vide d'abîme à droite. Au fond, le Lignon aux eaux noires rampe et se tord. Ce défilé, ainsi encaissé, est rempli des bruissements monotones de la rivière et du feuillage. Il s'en dégage une mélancolie continue dans laquelle l'âme s'enfonçait et la pensée s'assoupit. L'éta, la chaux et pése accablante ; c'est

une fournaise. L'hiver, la neige s'y entasse ; c'est une glacière. Les pins, convulsivement accrochés dans les fissures de la roche ou sur les escarpements du précipice, font à ce paysage une physionomie sinistre. Ça et là seulement, au voisinage de l'eau, quelques saules en libres pousses de leur port élégant et de leur ramure vert-pâle rompent cette tristesse.

La route, ayant plongé jusqu'au bas de la gorge, saute le Lignon sur un pont appelé le Pont de la Sainte. Pont très ancien, haut perché sur des blocs de granit et fort étroit. Il était ainsi nommé, depuis le XVI^e siècle, d'une religieuse du monastère de la Sauve-Bénite, fondé par les comtes du Forez. Ce monastère se drapait d'une vaste forêt (*silva*) dont il tirait son nom, et ses nonnes portaient la robe blanche de l'Ordre de Cîteaux. La sacristine Marguerite, chassée du couvent à cause d'une horrible lépre, vécut errante dans ces parages, non loin d'une fontaine depuis miraculeuse. Ce pont a grand renom de pittoresque et de sainteté. Le pont franchi, la route remonte l'autre versant pour tourner enfin brusquement à gauche. De ce point culminant, à trois cents mètres, une maisonnette isolée apparaît adossée contre les rochers. Elle est basse, peureuse et rustique. Une perche, comme un bras décharné, sort d'une lucarne à fleur de toit et retient une corde au bout de laquelle pend et se balance un rameau de pin desséché. Le bouchon indiquait une auberge. Cette auberge se dénomme indifféremment dans la contrée l'auberge du Pont de la Sainte ou l'auberge de Chaniac chez Boury. C'est autour de ses tables entre la petite fenêtre et l'angle

Chronique religieuse

Dans la dernière séance de la Société d'archéologie chrétienne de Rome, M. Edmond le Blant, de l'Institut, a rendu compte de quelques-unes de ses observations sur les Actes des martyrs. Ceux-ci nous parlent fréquemment du bâillon que l'on mettait dans la bouche des confesseurs de la foi, tandis qu'ils subissaient leurs tortures. Or, le Talmud atteste, de son côté, cette coutume des bourreaux au service des juges romains : « R. Tirmyah, fils d'Eléazar, disait : Il n'en est pas de Dieu comme cela arrive chez les hommes : lorsqu'un homme est condamné à mort par l'empire, on lui met un bâillon dans la bouche pour qu'il ne maudisse pas le roi, tandis que, condamné par Dieu, l'homme se tait. » D'autres rapprochements de la même nature peuvent encore être établis entre le Talmud et les récits des Actes. Le sentiment de la beauté était, on ne l'ignore pas, extrêmement profond chez les anciens, et pour bien des idoles, la perfection de leurs formes n'aurait pas pour une part médiocre dans le culte qu'on leur rendait. Cicéron raconte l'histoire d'une merveilleuse Diane que l'on entourait d'hommages à Ségeste, et qui, transportée à Carthage, y recueillit aussitôt, grâce à sa beauté, le même nombre d'adorateurs. Les Actes des martyrs nous présentent de nombreux exemples de cette étrange piété. Les magistrats disent aux martyrs : « Sacrifie à la fortune de la ville ; vois comme elle est belle et riante ; et, si l'on refuse, ils ajoutent : « Laisse-toi du moins toucher par cet admirable colosse d'Hercule. » Quand ce n'est pas la beauté des idoles qu'ils invoquent, c'est leur beauté même qu'ils supplient les martyrs de considérer, et de ne pas laisser altérer par les supplices. N'y a-t-il pas un grand intérêt à comparer ainsi les Actes des martyrs avec les textes profanes qui nous révèlent les mœurs des anciens, et à remarquer la parfaite harmonie des uns et des autres ?

M. De Rossi rappelle combien ces recherches approfondies sur les Actes des martyrs sont familières à M. le Blant. C'est lui qui a été l'inspirateur des travaux de M. Allard, et peut être M. Rambaud, qui vient de publier une étude sur les rapports des Actes des martyrs avec le droit romain, a-t-il dû la première idée de son livre aux exemples de l'éminent directeur de l'Ecole française de Rome.

Chronique de la Bourse

Paris, le 30 mars 1885.

Les nouvelles d'aujourd'hui sont détestables. Le général de Négrier grièvement blessé a été obligé de battre en retraite devant un ennemi dix fois supérieur en nombre. A l'heure où nous écrivons, les Chambres délibèrent, et les bruits les plus divers sont répandus sur le résultat de cette délibération.

De tous côtés le ministère est malmené et il se pourrait bien qu'il fut abandonné aujourd'hui par sa fidèle mais trop coupable majorité.

Si, dès le début des opérations on avait voté un crédit de 200 millions et envoyé en Chine une armée de 50,000 hommes, nous n'aurions pas à déplorer les pertes nombreuses faites par notre vaillante armée. Le système des demi-mesures a vécu. Il faut envoyer en Chine, non pas quelques détachements, mais une armée entière et c'est à Pékin seulement que nous devons signer le traité qui vengera notre honneur. Tant qu'on se contentera d'envoyer des renforts par 5 ou 6000 hommes, on ne récoltera que des défaites, et il nous semble que le sang de nos soldats est assez précieux pour que le ministère le fasse un peu moins couler, surtout dans des entreprises aussi inutiles que celle du Tonkin. Reculer aujourd'hui, ce serait une lâcheté indigne de nous, nous devons avancer coûte que coûte, et pour cela il faut des hommes et de l'argent.

Ce sont toutes ces raisons qui ont déterminé aujourd'hui un véritable effondrement.

Nos Rentes sont descendues avec une rapidité vertigineuse, et on a fait des cours qui ne se cotent que dans les jours de tristesse et de malheur.

Le 3 0/0 est descendu à 76,65, soit près de 6 fr. de baisse depuis ces derniers jours.

Le 4 1/2 ne fait plus que 107,30. Les autres valeurs sont à l'avenant.

En présence des malheurs qui nous frappent, nous ne pouvons que conseiller la plus extrême prudence. Il n'y a qu'à attendre les événements et à faire des vœux pour que l'honneur national soit bientôt vengé.

C'est ce que nous faisons de tout notre cœur.

BANQUE GÉNÉRALE,
14, rue du Helder, Paris.

Achats et ventes de titres cotés ou non cotés au comptant et à terme, encaissement de coupons, souscription aux emprunts, conversion des titres, versements sur titres, remboursements de titres sortis aux tirages. Renseignements financiers et commerciaux.

FAITS DIVERS

Un proverbe qui a encore cours dans presque toute la France accuse les chiens de Saint-Malo de s'attaquer aux molluscs des voyageurs ; de là la question adressée à ceux où à celles dont la jambe est en forme de flûte : Avez-vous été à Saint-Malo ? De là encore la chanson : « Bon voyage, cher du Mollot ! à Saint-Malo débarquez sans naufrage ! »

La vérité est que dès l'an 1455, une ou deux douzaines de boules-dogues furent dressés à la garde de navires qui restant à sec sur la vase, étaient exposés aux visites des larrons.

M. l'avocat rédacteur du *Bien public*, s'est tenu, mardi soir, dans la Grand'Rue, non loin de l'Imprimerie catholique, guettant au passage l'auteur de l'article qui l'avait blessé dans son amour-propre. Celui-ci venait tranquillement au Cercle, lorsque M. Repond, sortant brusquement de son embuscade, est tombé sur lui et lui a asséné de violents coups de poing sur la tête.

Nous estimons qu'avant de se lancer dans une semblable aventure, M. le professeur de droit aurait dû se donner le temps de la réflexion. Il se serait évité le ridicule.

Du reste, nous n'en finirions pas si nous devions signaler tous les actes de violence et de provocation dont M. l'avocat Repond a été le triste héros.

Par exemple, samedi soir, quelques conservateurs du quartier des Places avaient une conférence avec des agents électoraux délégués par le comité de la ville pour se concerter sur certaines mesures à prendre le lendemain matin, dans un but de propagande politique. Pendant qu'ils étaient tranquillement réunis dans une salle de l'auberge de l'Étoile, s'entretenant de la question qu'ils avaient à traiter, la porte s'ouvre tout à coup, et l'on voit entrer, fier comme Artaban, M. le major Repond, escorté du chien, son compagnon inséparable, et suivi de quelques citoyens qu'il avait recrutés pour cette aventure. De ce nombre étaient MM. Hertling, serrurier, Pierre Bardy, ferblantier, Schneuwy, teneur de café du Midi, Lucien Biemann, employé de la Caisse hypothécaire, Brémond, étudiant en droit, Louis Bocard de Viilers, etc., etc.

Cette invasion, qui avait le caractère d'une provocation vraiment scandaleuse, aurait pu amener une collision des plus fâcheuses, sans le tact de nos amis, qui ont sagement évité la querelle qu'on était venu chercher, en se transportant à l'auberge du Saint-Maurice où l'on a pu reprendre en paix la discussion interrompue.

Ces provocations, inconnues jusqu'ici à Fribourg, tendent décidément à s'acclimater depuis que M. l'avocat Repond est devenu le trait d'union entre les « modérés » du *Bien public* et les francs-maçons du *Confédéré*. L'on n'a pas oublié la mise en état de siège du quartier de l'Auge pendant la votation sur la question des syndics et la tentative d'assaut de la brasserie de l'Épée par les voyous du Cercle des Travailleurs. Dans ces deux circonstances aussi, M. le major Repond, ayant son chien comme adjudant, dirigeait les opérations en déployant toutes les connaissances stratégiques acquises dans le commandement du 17^e bataillon.

M. Henri Pasquier, à Bulle, a été cantonné notaire dans le district du Lac.

Le conseil d'Etat a décidé d'organiser dans le district de la Gruyère un cours de sylviculture, du 12 au 18 avril, pour les gardes-forestiers de ce district.

Il a accueilli en partie un recours contre les élections paroissiales d'Estavayer-le-Gibloux.

L'horaire de la navigation à vapeur, sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, comporte deux services, depuis le 1^{er} avril, soit entre Neuchâtel et Morat, soit entre Estavayer et Neuchâtel.

Départs de Morat, à 5 h. 20 du matin et à 2 h. du soir ; arrivées à Neuchâtel, 7 h. 50 et 4 h. 30. — Départs de Neuchâtel, 8 h. 10 matin, 5 h. 30 soir ; arrivées à Morat, 10 h. 40 et 8 h.

Départs d'Estavayer, 5 h. 30 matin, 1 h. 45 soir ; arrivées à Neuchâtel, 7 h. 40 et 3 h. 20. — Départs de Neuchâtel, 8 h. 05 matin, 5 h. 35 soir ; arrivées à Estavayer, 9 h. 40 et 7 h. 45.

Les jours de foire à Estavayer, il y aura un départ de Chez-le-Bart à 5 h. du matin ; arrivée à Estavayer à 5 h. 25.

Le départ de Neuchâtel à 8 h. 5 du matin correspond à Estavayer avec le train arrivant à Fribourg à 12 h. 08. Le train partant de Fribourg à 11 h. 22 du matin correspond avec le bateau partant d'Estavayer à 1 h. 45 et arrivant à Neuchâtel à 3 h. 20.

à Estavayer, où les conservateurs ont lutté et lutté avec un succès relatif, puisque trois de leurs candidats ont passé, et que la différence moyenne entre les deux listes n'a été que de sept ou huit voix. Encore une victoire comme celle-là, et la ville d'Estavayer est perdue pour le radicalisme teinté de « modérantisme. »

Mais nos adversaires n'osent parler ni de Romont, où ils n'ont pas même osé entreprendre la lutte, ni de Châtel-Saint-Denis où, il y a quelques mois à peine ils se croyaient invincibles, et où tous leurs candidats sont restés en minorité d'une bonne soixantaine de voix, dans la votation du 29 mars.

Le résultat de la ville de Fribourg a tellement déconcerté les prévisions des radicaux et publicitaires, qu'ils ne savent plus s'entendre. Tandis que le *Journal de Fribourg* voit la ville ployant sous le joug libertaire, le *Bien public* prétend que nos amis seront en minorité dans le nouveau conseil général. Pourquoi donc tant combattre notre liste, si vous y étiez en majorité ?

Cela n'est pas sérieux. La liste conservatrice donnait une belle part à l'opposition, mais tout en restant dans de justes limites. Nous n'avons pas l'habitude de faire de la politique de dupes, ni de nous battre pour le succès d'une liste qui ne nous donnerait pas des garanties suffisantes !

Le *Bien public* de samedi soir « recommandait vivement à ses amis et partisans de voter sa liste sans changement, sans rature, sans panachage ».

Cette recommandation avait pour but unique d'endormir la vigilance des conservateurs : car au moment même où ces lignes s'imprimaient, les agents bienpublicitaires et radicaux parcouraient les différents quartiers de la ville et de la banlieue, en répandant des listes où les noms des candidats conservateurs étaient effacés au polygraphe. Un des principaux rédacteurs du *Bien public*, M. l'avocat Repond, distribuait lui-même des listes où il avait eu soin d'effacer le nom de M. le président Python.

Voilà la mesure de la confiance que méritent les assertions du journal des « modérés » enragés.

Quand nos amis ont eu la preuve de cette manœuvre déloyale, ils y ont répondu en effaçant de nos listes, un nombre de radicaux égal au nombre de conservateurs effacés sur les listes de nos adversaires.

Comme résultat pratique, deux conservateurs de plus ont été élus, savoir Messieurs Gendre Frédéric et Zehninger Antoine, et deux radicaux de notre liste sont restés sur le carreau, savoir MM. Mons et Goldlin.

Nous regrettons que ces Messieurs aient payé pour leur parti. Mais nous tenions à dire que le parti conservateur ne s'est pas inspiré de sentiments d'hostilité personnelle vis-à-vis des candidats qu'on a effacés de nos listes : il a seulement voulu tirer vengeance d'un mauvais procédé. Espérons que la leçon profitera, et qu'à l'avenir on ne fera pas semblant de porter de nos amis pour les effacer.

Le quartier de la Neuveville a été attristé, lundi après midi, par une scène sacrilègement scandaleuse.

Quelques jeunes gens du Cercle des Travailleurs, — de ceux que M. Ch. Chardonnens est allé réchauffer de sa mâle éloquence, de ceux qui n'ont bu que l'eau de la Sarine pendant toute la période électorale, car on sait que nos adversaires ne paient pas à boire en temps d'élection, preuve en soit le bon de bière qui figure au dossier du recours contre les élections paroissiales, — quelques jeunes gens, disons-nous, se sont réunis près de la maison d'école du Schiffhaus, et pour passer agréablement le temps, se sont mis à tourner en dérision le culte des catholiques pour le Saint-Sacrement.

L'un d'eux était censé porter le saint viatique, il était précédé d'un prétendu sacristain qui agitait la sonnette, d'un acolyte qui portait une bougie allumée ; les autres suivaient en procession faisant force signes de croix et des genuflexions.

Voilà ce qui se passe dans la ville de Fribourg régénérée par l'alliance du *Bien public* avec le parti radical.

Encore les prouesses de M. le major Repond

La *Liberté* a flétri hier, en termes énergiques mais justes, l'inconvenante attitude de M. l'avocat Repond qui, dans le local même du vote, a violemment provoqué tout un parti politique, en faisant déchirer par son chien des listes de candidats du parti conservateur.

Après 48 heures de réflexion, il aurait semblé que M. Repond devait reconnaître qu'il avait eu tort en cette circonstance. Mais il y a des hommes d'un orgueil intraitable qui ne savent qu'aggraver leurs torts.

« Phu-Lam-Tao est à une dizaine de kilomètres de Hong-Hoa, sur la rive gauche du fleuve. »

« En résumé, nous tenons tout le delta. En dehors du delta, nous sommes encore maîtres de la plus grande partie de la route qui conduit à Lang-Son. Il se peut que des événements nouveaux exigent une plus grande concentration et que nous ayons à retirer nos troupes de ces postes avancés. Rien ne l'indique pour le moment. »

« La saison des pluies ne va pas tarder. Enfant les rivières et les canaux, elle nous donnera une très grande supériorité sur les Chinois, grâce à nos canonniers. Le Delta, croyons-nous, sera alors à peu près inattaquable. Actuellement, les eaux sont très basses, précisément parce que nous touchons à la fin de la saison sèche ; il paraît même que depuis des années on n'avait vu les rivières atteindre un niveau aussi bas. Si nous devions reprendre sur-le-champ l'offensive, les pluies nous gêneraient extrêmement. Réduits à la défensive dans le Delta, elles nous seront d'un secours inestimable. »

Petites nouvelles politiques

Mgr Ferrata est désigné pour aller à Bruxelles en qualité de nonce.

D'après des avis reçus à Washington, il se prépare dans le Honduras un mouvement insurrectionnel ayant pour but de renverser le gouvernement. Le Honduras conclurait ensuite une alliance avec les républiques de Nicaragua, Costa-Rica et San-Salvador contre le président Barrios.

De légères secousses de tremblements de terre ont été ressenties samedi au Pirée, à Corinthe, à Argos, à Zante, à Nauplie, à Tripolizza et à Missolonghi. Les secousses ont été plus fortes à Patra et à Calamata ; plusieurs maisons se sont écroulées.

On manque de détails sur Calamata, car la maison renfermant le bureau télégraphique a été détruite.

Le tremblement de terre a été assez fort dans tout le Péloponnèse, aux îles Ioniennes et sur les deux rives du golfe de Corinthe.

Les dégâts ont été presque nuls, excepté à Calamata, à Nissi, à Megalopolis et aux alentours, où de nombreuses maisons se sont écroulées, ainsi que quelques églises.

Il y a eu quelques blessés.

Dimanche, de légères secousses ont encore été ressenties sur plusieurs points du Péloponnèse.

Les populations sont très effrayées.

La ville de Munich offre au prince de Bismarck, à l'occasion de son 70^e anniversaire, une table en argent avec encadrement artistique de métaux précieux, figures et ornements en relief dans le style de la Renaissance. L'inscription suivante est gravée sur la table :

« Au prince Othon de Bismarck, au plus grand citoyen de l'Empire nouvellement créé par lui, au symbole illustre du courage, de la persévérance, de la fidélité ; au champion à vues larges du bonheur des peuples ; offert à l'occasion de son 70^e anniversaire. La ville de Munich reconnaissante. »

CANTON DE FRIBOURG

Chronique électorale

La presse publicitaire et radicale cherche à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Elle étale complaisamment les succès du parti radical à Morat et à Bulle, où il n'y a pas et où il ne pouvait pas y avoir d'opposition. Elle se réjouit également du succès

cheminée que les charretiers, les porte-balles, les muletiers, les âniers, se désaltèrent en hale, avec une bouteille de vin aigre et dur récolté, par là, sur quelques ceps dans les lapilli volcaniques.

L'auberge de Bourry était l'arrêté obligé, soit à aller soit au retour, entre Montfaucon et Yssingeaux. Depuis la Révolution, pour ne pas compromettre son achalandage, elle avait fait acte de civisme. Une guenille tricolore, souillée par les oiseaux et déteinte par les pluies, comme un floquet lamentable flottait aux aiguilles du bouchon.

Mais ce n'était point tout d'arborer la cocarde au toit, il fallait l'arborer encore au cœur. C'est pourquoi le fils de l'aubergiste s'était comme nous l'avons vu, le jour de la foire d'Yssingeaux, marié avec un certain déploiement de sans-culotterie au pied de l'arbre de la Liberté. Cet acte de foi républicaine devait attirer la bonne pratique à l'auberge paternelle ; car la bonne pratique est celle qui boit le plus, et celle qui boit le plus est, sans contredit, la pratique des patriotes.

Ce matin, l'auberge regorge de consommateurs. Hier, on a vu passer la guillotine du Puy sous son badigeon sang de bœuf emportée, soigneusement démontée, vers la ville de Montfaucon. Voilà qui promet à Montfaucon une joyeuse fête nationale. Le client d'hui même, il ne tardera point à passer à son tour et une foule de désœuvrés et de Jacobins s'en iront avec lui ou derrière lui assister au tragique spectacle. Les olandais discutent, s'échauffent et boivent d'autant.

(A suivre.)

Renfermés pendant le jour, ces chiens étaient lâchés le soir vers les six heures et faisaient une ronde sévère jusqu'au matin, où le son d'une trompette de cuivre les rappelait sous la garde du *chiennetier*. On avait institué pour leur nourriture un droit de *chiennage*.

Jusqu'en 1770 la garde fut faite, et souvent cruellement faite, par ces terribles gardiens qui ne regardaient pas en effet à emporter un mollet. Mais le 7 mars de cette même année, un officier de marine, ayant voulu forcer le passage pour entrer dans la ville fut attaqué avec fureur par toute la bande. Son épée ne lui fut que d'un inutile secours et, près de succomber, il se jeta à la mer, où les chiens le suivirent et le mirent en pièces.

Peu de jours après, par ordre, les bouledogues furent empoisonnés.
Quant aux autres tous de Saint-Malo, ils ne sont pas plus amateurs de mollets que les chiens de partout ailleurs.

— M. Pierre Véron, du *Monde illustré*, a sténographié le dialogue suivant entre un jeune commis et son patron :
— Vous avez demandé à me parler ? fait le patron.
— Oui monsieur.
— De quoi s'agit-il ?

— Je viens soumettre à votre équité une réclamation à laquelle, je n'en doute pas, vous ferez bon accueil.
— Laquelle ? je vous écoute.
— Rien de plus légitime. Je fais dans la maison la même besogne que Z... et je gagne trente francs de moins par mois. Est-ce juste ?
— Non, mon ami ; vous avez raison... Je vais diminuer Z... de trente francs !

Bibliographie

Le *Cosmos* (N° 8) vient de paraître. Nous avons recommandé tout spécialement cette publication scientifique à nos lecteurs.
Voici le sommaire du numéro 8 :
Tour du monde. — Nouvelle galerie de Paléontologie. — Mœurs des fourmis. — Exposition d'électricité. — Une nouvelle découverte de M. Edison. — Machine à coudre électrique. — Electricité moins chère que l'huile. — Un canon colossal. — Anciens canons monstres, leur impuissance. — Un empoisonnement. — Exposition des inventions brevetées. — Exposition de la menuiserie et de la boulangerie. — Or vert et or rouge. — Distribution de force motrice par l'air comprimé à Birmingham.

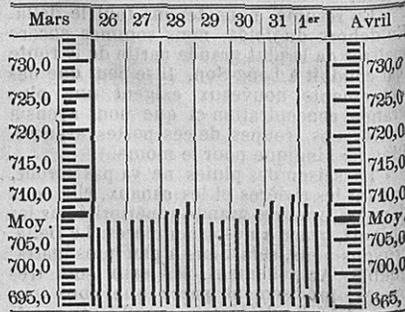
Le prix du gaz dans les principales villes des Etats-Unis. — Ruines de Carthage. — Télégrammes. — Cologne port de mer. — L'éclipse de lune en Chine. — Nouvelle machine à composer. — Moyen de prévenir les explosions des machines à vapeur. — Le fusil Hebler. — Les chemins de fer électriques. — Traction funiculaire des tramways. — Le sauvetage des naufragés en France. — Recherche de la margarine dans le beurre. — Un compteur de tours simplifié. — Un sifflet de locomotive harmonieux. — Revue italienne. — De la protection de l'enfance. — Sociétés savantes. Académie des sciences. — Denis Papin, sa vie. — Petit formulaire. — Récréation scientifique.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Surah, Satins merveilleux, Damas, Failles et Taffetas couleurs (tout soie), à 2 fr. 50 le mètre jusqu'à 15 fr. 50, pour robes, expédiés franco à domicile par mètre et par pièces entières par G. Henneberg, dépôt de fabrique à Zurich. Echantillons franco sur demande. (O 500)

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMETRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.



THERMOMETRE (Centigrade)

Mars	26	27	28	29	30	31	1 ^{er}	Avril
7 h. matin	-2	-1	1	2	1	-1	1	7 h. matin
1 h. soir	-1	6	3	4	7	10	13	1 h. soir
7 h. soir	4	3	2	3	5	6		7 h. soir
Minimum	-2	-1	1	2	1	-1		Minimum
Maximum	1	6	3	4	7	10		Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSELLI & C^o, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

MODES

Mme Vve Remy-Castinel

a l'honneur d'informer son honorable clientèle ainsi que toutes les dames de la ville et des environs, qu'elle ouvrira sa saison de modes d'été, le **jeudi, 9 avril**, dans le magasin de la maison Alex. Gendre, Grand'Rue, N° 8 (à côté du bazar français), avec tout un beau choix de **modèles de Paris**, de bon goût et de haute nouveauté.

Grand choix de fournitures pour modes.

Prix très modérés.

(O 269)

MADAME CORNUZ
chapeillère,
à Vevey, Rue de Lausanne
Demande pour tout de suite une bonne ouvrière de son état.

(O 268)

Maladies de la peau

dartres, gale, démangeaisons et euz, pustule, etc., sont guéris par correspondance d'une manière prompte et radicale par R. FAS-TENRATH, médecin à Hérisau (Appenzell). O 297

C. BROILLET
Médecin-Chirurgien-Dentiste
à Fribourg, sera à Bulle, tous les second et dernier jeudis de chaque mois. (H154F/O200)

HERNIES

Les hernies sont guérissables par une méthode éprouvée depuis plusieurs années, avec le plus grand succès. Traitement sérieux à portée de toutes les bourses.
Ecrire en toute confiance au dépositaire H. Delafontaine, à Vevey (Vaud). (O. 218)

M. BUGNON
Chirurg. Dentiste, Fribourg
sera à Bulle, Hôtel de l'Union, jeudi, 2 avril, ainsi que tous les jours de foire.
Posage de dents, opérations sans douleurs.
Consultations gratuites.

LA PRATIQUE DE L'AMOUR

ENVERS

JESUS-CHRIST

Proposé à toutes les âmes qui veulent assurer leur salut éternel et suivre le chemin de la perfection. — In-12, orné d'une belle gravure du Sacré-Cœur.
Prix : 2 fr. 50, franco 2 fr. 80.
Cet ouvrage fait partie des œuvres de SAINT ALPHONSE DE LIGUORI
La traduction est celle du P. Eugène Pladys, rédemptoriste.

MAISON J. NORDMANN & FILS

158, Place Notre-Dame, 158, FRIBOURG

Nous avons l'honneur d'informer notre honorable clientèle de la ville et de la campagne, que nous venons de recevoir un magnifique choix d'articles d'été, tels que :

- Ombrelles, En cas en tous genres depuis Fr. 1 45 pièce.
- Bains de mer pour hommes 1 75 »
- Parapluies, soie, laine et coton 2 50 »
- Tabliers et Robes d'enfants — 85 »
- Ruches blanches et couleurs — 15 le mètre.
- Echarpes et mantilles espagnoles noires et crème 3 — pièce.
- Grand choix de dentelles blanches et couleurs — 10 le mètre.
- Cravattes pour Messieurs — 15 pièce.
- Gants fil d'écosse pour Dames et Enfants — 30 la paire.
- Soieries noires et couleurs, satins noirs 2 20 le mètre.
- Satins couleurs 1 75 »

Velours, gazes, tulles, passementeries, boutons, galons, merceries, nouveautés, cols, lingeries, fournitures pour tailleurs, couturières et modistes. (O 244)

Magasin de Mercerie et Nouveautés

AUX ARCADES, N° 3, à Fribourg.

J. WOOG

J'ai le plaisir d'informer l'honorable public de la ville et de la campagne, que je viens de m'établir pour mon propre compte et que j'ai ouvert un magasin de Mercerie et Nouveautés, aux Arcades, N° 3, à côté de M.M. Rauch & C^o, magasin de fer.

Après toutes les expériences acquises dans ces branches et me trouvant en relation avec les fabricants et les premières maisons en gros, je suis en mesure de satisfaire aux mieux les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance et de leurs bienveillantes commandes, tant par un service prompt et soigné, que par la modicité des prix.

Se recommande :

J. WOOG,
Magasin des Arcades N° 3.

AVIS

A Messieurs les Ecclésiastiques

Seul dépôt de COLS ROMAINS perfectionnés chez Pierre ZURKINDEN, coiffeur, Place de l'Hôtel de Ville, Fribourg.

LE PONTIFICAT DE PIE VI ET L'ATHÉISME RÉVOLUTIONNAIRE

Par M. l'abbé BERTRAND

2 beaux vol. in-8, sur papier vergé avec portrait. — Prix : franco-poste : 10 fr.

L'auteur du PONTIFICAT DE PIE VI s'est attaché à faire de son livre une œuvre d'histoire et d'apologétique tout à la fois.

La première partie renferme le tableau complet de la conspiration ourdie contre l'Eglise, à la fin du dix-huitième siècle, et des moyens qui furent mis en œuvre pour assurer le triomphe de l'impunité. La seconde partie est consacrée à l'exposé de tout ce que Pie VI a fait pour les arts, les sciences, les lettres, et l'amélioration matérielle et morale de ses Etats, comme souverain temporel ; la troisième partie, enfin, la plus longue et la plus douloureuse, est un récit navrant des luttes que le grand Pontife eut à soutenir, en faveur des droits de l'Eglise, contre toutes les cours de l'Europe, de ses rapports avec la France pendant la première Révolution, des violences dont il fut l'objet sous le Directoire, de sa captivité et de sa mort à Valence.

C'est l'histoire la plus complète, au point de vue social et religieux, d'une époque si fertile en événements mémorables.

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.

Instruction pastorale

de Mgr Besson sur la Franc-Maçonnerie. 5^{me} édition. Prix : 20 c. Rabais par douzaine.

LE GRAND PÉRIL DE NOTRE TEMPS
OU LA
FRANC-MAÇONNERIE
Par Mgr TURINAZ
EVÊQUE DE NANCY
Deuxième édition
PRIX : 1 fr. 25.

LA FRANC-MAÇONNERIE
par Mgr DESCHAMPS. 2^{me} édit., 160 pages.
Prix : 80 cent.

Les Francs-Maçons
par Mgr de SÈGUR. 100 pages. Prix : 40 cent.
Rabais par douzaine.

Libre-pensée

et entretiens civils. Prix : 25 cent. Rabais par douzaine.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Revue mensuelle des doctrines et faits maçonniques.
Cette revue paraît le 19 de chaque mois ; elle forme au bout de l'année un beau volume in-8° de 400 pages.
On s'abonne pour la Suisse à l'Imprimerie catholique.
Prix pour la Suisse, par an, 8 fr.

LE SECRET

DE LA
FRANC-MAÇONNERIE
PAR
M^{sr} FAVA
Evêque de Grenoble

1 beau vol. in-8° de 330 pages, édition de luxe avec encadrement filets rouges.
Prix : 4 francs.

PUBLICATIONS DE L'ŒUVRE DE S. PAUL

En vente à l'Imprimerie Catholique suisse.

Les illustrations et les célébrités du XIX^e siècle, collection publiée par séries dont chacune, formant un vol. in-8, se vend séparément, franco : 4 fr.

Première série : Léon XIII, le général Vinoy, le frère Philippe, Montalembert ; Drouot ; sœur Rosalie ; Jamin ; comtesse de Chambard ; Mosey ; Armaz de Meilan ; Eugénie et Maurice de Guérin.

Deuxième série : La Moricière ; docteur Larrey ; Augustin Cochin ; Henri Monnier ; Saint-Arnaud ; Pasteur ; Louis Veuillot ; Chateaubriand ; R. P. de Ravignan.

Troisième série : Le Prince impérial ; Dom Guéranger ; M. Laine ; H. Flaudrin ; Dupuytren ; Poniatowski ; Charles X ; Lincoln ; Boleslau ; le duc de Reichstadt ; le maréchal Félissier ; Livingston ; Jean Rebon ; la reine Marie-Amélie.

Quatrième série : Mgr de Quélen ; amiral La Roncière le Noury ; Garibaldi ; Caraignac ; Père Félix ; Geoffroy Saint-Hilaire ; duc de Richelieu ; David d'Angers ; Cuvier ; général Marmont ; Mme Récamier ; Paul Bozanson ; Joseph et Xavier de Maistre ; général La Fayette.

Cinquième série : Sylvio Pellico ; par J. d'Apprieu ; le comte Henry de Riancey ; par Ch. de Montreuil ; Eugénaud ; par le général Ambert ; Ossun ; par Dom Piliou ; Mgr Affre ; par J. Guillermin ; le général Foy ; par Elie Fleury ; Augustin Barbier ; par J. d'Apprieu ; les frères Haty ; par Joseph Lebrun ; Schneider ; par J. S. Girard ; Royer-Collard ; par P. Védier ; Le Flay ; par A. Rasoul ; Mgr Gerbet ; par Dom Piliou ; Daniel Mantu ; dictateur de Venise ; par J. Morey ; le colonel Tallent ; défenseur de Phalarbourg ; par le général Ambert.

Toutes ces études sont écrites par des littérateurs de talent, ayant tous fait leurs preuves et la plupart ayant connu les personnages qu'ils mettent en scène.